

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 16 décembre 2015

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (12) Mme AVENA, M. BERTHIER, M. BOURGUIGNAT, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, M. JORROT, Mme LECOMTE-LEGRAND, Mme MIELLE, Mme TENENBAUM, Mme TROUWBORST, Mme VIAN.

Membres excusés représentés : (3) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme AKPINAR-ISTIQUAM (représentée par M. BERTHIER), M. JASPART (représenté par Mme AVENA).

Membre excusé : (2) Mme MARTIN-GENDRE, Mme OBRLOT.

Date de convocation : 9 décembre 2015

Délibération n° : 65-2015

**Objet : Fédération Départementale des Retraités et Personnes Âgées
convention de mise à disposition de locaux**

La Fédération Départementale des Retraités et des Personnes âgées (FAPA), située 3 rue Renoir à Dijon, propose, dans le cadre de son programme « Prévention Santé Seniors Bourgogne », la mise en place d'ateliers « équilibre » à destination des personnes de 60 ans et plus.

Afin d'assurer ce module, il est proposé de mettre à la disposition de l'association la salle de l'Escale d'Alembert, accessible de plain-pied et pouvant accueillir un groupe d'environ 12 participants, à raison d'une demi-journée par semaine, du 28 janvier au 19 mai 2016, suivant un programme pré-établi.

Aussi, les membres du conseil d'administration :

- valident le projet de convention de mise à disposition de locaux entre le CCAS et la Fédération Départementale des Retraités et Personnes Âgées ;
- autorisent le Président ou représentant légal à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale et à signer la convention et tous les documents qui s'y rapportent.

Adopté (M. JORROT ne prend pas part au vote).

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

29 DEC. 2015



Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général,



Fabrice CHATEL

PUBLIÉ LE 17 DEC. 2015